



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Baromètre industriel de l'État

Le Baromètre industriel de l'État permet de mesurer directement l'évolution de la réindustrialisation en France. **Les services déconcentrés de l'État sont mobilisés pour le suivi de cet indicateur, coordonné et élaboré par la Direction générale des Entreprises (DGE) au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.**

Les résultats du Baromètre témoignaient d'une réindustrialisation forte en 2022 et en 2023 avec respectivement 176 et 189¹ ouvertures nettes en tenant compte des extensions et réductions significatives. A l'échelle nationale, **sur le premier semestre 2024, on observe une hausse modérée des ouvertures et extensions de sites industriels, avec 36 ouvertures nettes.**

La décélération amorcée au cours du premier semestre ne remet pas en question la réindustrialisation de la France, elle poursuit la trajectoire anticipée dans les prévisions de l'État. Cumulé aux ouvertures et extensions de 2022 et 2023 les résultats nationaux restent dans la tendance pour atteindre les objectifs de réindustrialisation de la France. Au premier semestre, cette dynamique reste positive grâce aux extensions d'usines.

[RETROUVER LES RÉSULTATS NATIONAUX](#)

Cette relève, met en lumière de fortes disparités sectorielles et territoriales. Les dynamiques diffèrent d'une région à l'autre, voire d'un département à l'autre, notamment dans les territoires où le tissu industriel est historiquement constitué autour de filières aujourd'hui confrontées à des transformations majeures et particulièrement impactées par les crises successives. À ce titre, ce baromètre se révèle être un outil essentiel pour saisir les réalités du terrain et adapter les politiques publiques en faveur de la réindustrialisation.

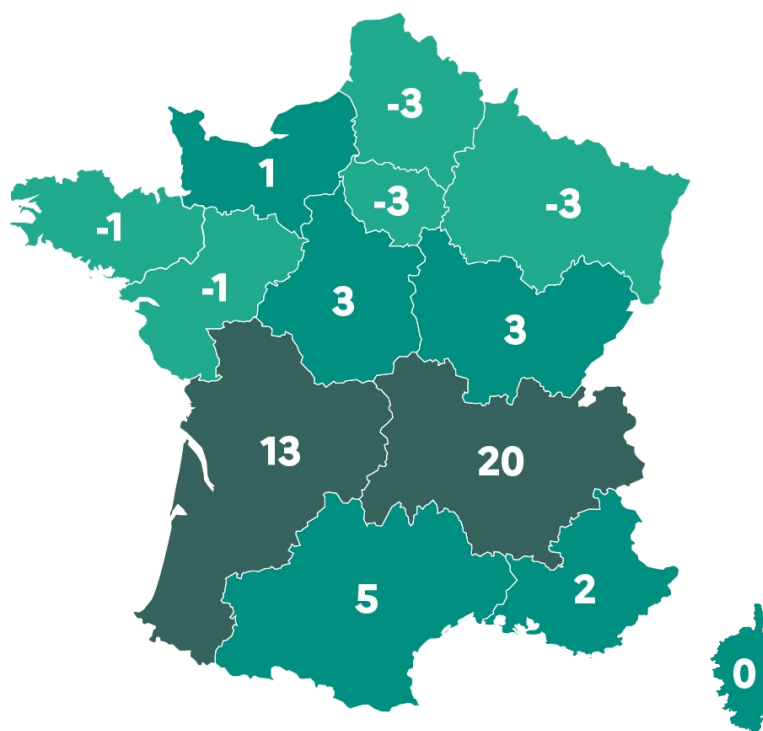
En Normandie, le solde est positif. En effet, au premier semestre 11 sites industriels ont ouvert ou connu une extension significative (majoritairement), tandis que 10 usines ont fermé ou réduit significativement leur appareil de production.

Les secteurs de la métallurgie et du textile sont particulièrement représentés parmi les ouvertures et extensions. Par exemple :

- **ouverture de la troisième usine du groupe Depestele à Saussay-la-Campagne (27) pour le teillage du lin,**
- **extension de l'usine du Caillebotis Diamond à Glos (14) avec une nouvelle usine de galvanisation des métaux.**

¹ Résultats actualisés avec la dernière relève de l'indicateur.

Cartographie régionale des ouvertures nettes en 2024



Méthodologie

L'indicateur vise à mesurer le **nombre net d'ouvertures de sites industriels***, c'est-à-dire le nombre total d'ouvertures de sites industriels auquel on soustrait le nombre de fermetures. **Il inclut les augmentations et réductions significatives d'activités industrielles** sur un site existant, lorsque l'impact de celles-ci pour le territoire est de fait assimilable à l'ouverture ou la fermeture d'un nouveau site.

La définition de l'industrie retenue pour cet indicateur exclut les activités connexes (déchetterie, logistique) ou l'artisanat. Plus précisément, **l'industrie est ici comprise comme l'ensemble des activités économiques qui combinent des facteurs de production** (installations, approvisionnements, travail, savoir) pour produire des biens matériels, par la transformation de matières premières et l'exploitation des sources d'énergie, destinés au marché.

La comptabilisation est **basée sur l'effectivité** : cela correspond à la **date de la première production**, dès lors que le premier produit sort de l'usine.

Le recensement opéré par l'indicateur s'intéresse aux unités industrielles sans tenir compte de la valeur ajoutée du site concerné. Ainsi, une « gigafactory » ou la première industrialisation d'une start-up compteront comme une même unité industrielle.

*Établissement de plus de 20 salariés.

Les données présentées doivent être lues comme des données provisoires et pouvant être actualisées lors de la prochaine relève, un certain nombre de projets d'ouverture pouvant être détectés *a posteriori*.

Contacts presse :

Direction générale des Entreprises

01 44 97 04 49

presse.dge@finances.gouv.fr

**Service de communication de la préfecture
de la région Normandie**

7 place de la Madeleine

7606 Rouen

pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

